

principales rues et les quais. Ils chantaient la Marseillaise et criaient : Vive la République ! Vive la grève !

L'affaire Cyvoct
Lyon, 15 janvier.
M. Janson, député de Bruxelles, a demandé à Lyon des documents concernant Cyvoct, ces documents ont été expédiés hier soir. On assure que M. Janson interpellera le ministre belge, le 16 ou le 17 janvier, sur la situation de Cyvoct.

EXTERIEUR

Le voyage de M. le comte de Paris

Paris, 15 janvier.
De nombreuses correspondances d'Espagne, arrivées dans la journée à Paris, témoignent toutes de l'accueil chaleureux et sympathique fait à M. le comte de Paris, tant à son arrivée en Espagne que pendant son séjour.

Les Espagnols, en cela plus droites, plus dignement fiers que nos radicaux, ont noblement pris la revanche de l'indigne manifestation dirigée contre leur souverain.

On commença beaucoup, dans l'entourage de la cour, le fait que le comte de Paris, avant son départ, a confié son fils, le duc d'Orléans, au duc d'Anjou.

Puisque nous parlons du voyage du comte de Paris, disons que deux manifestants arrêtés à la gare d'Orléans viennent d'être mis en liberté, ce qui prouve que l'opinion partagée par tout le monde était fondée et qu'il y a dans ces faits regrettables une manœuvre du gouvernement.

Cette manœuvre continue encore par l'envoi à la jeunesse royaliste de placards dont la source est aussi vile que la facture en est ridicule.

Les événements d'Egypte

Le Caire, 15 janvier.
Le bruit court que, sur les représentations du ministre de la guerre, un conseil composé de Nubar-pacha, sir Baring, Abd-el-Kader-pacha et sir E. Wood cherche une combinaison pour ne pas abandonner le Soudan.

Abd-el-Kader-pacha propose d'envoyer à Khartoum Hassan-Hamdi, ex-sultan de Fakhin, comme souverain du Darfour et du Kordofan vassal d'Egypte. Cette combinaison aurait chance d'être adoptée.

On craint que les Abyssiniens n'attaquent le littoral de Zachtis.

Sala-pacha, chef du département topographique de l'armée égyptienne, a été nommé inspecteur général de la police urbaine et rurale.

Les *Boaphors égyptiens* dit qu'après plusieurs entretiens entre Nubar-pacha, sir E. Baring, sir Ewood et Abd-el-Kader-pacha, il a été presque décidé de garder Khartoum.

Des lettres de Massouah annoncent que le roi d'Abyssinie fait des préparatifs pour attaquer immédiatement les places situées sur la côte égyptienne de la Mer-Rouge.

Londres, 15 janvier.
On assure qu'une grande activité règne dans les arsenaux.

On croit que le cabinet de la reine décidera prochainement d'envoyer des renforts aux troupes anglaises en Egypte, afin de porter leur nombre à 10,000 hommes.

Des batteries de canons de montagne et des selles pour les chevaux ont été embarquées pour l'Egypte.

D'après les calculs du ministre de la guerre, l'évacuation du Soudan demandera 7 mois, et coûtera un million de livres sterling.

Voyage du prince Victor

Rome, 15 janvier.
Le *Moniteur de Rome* reçoit de Turin, la nouvelle que le prince Victor ne viendra pas à Rome. Après la visite du prince d'Allemagne au Vatican, on a crint, en haut lieu, que ce voyage du prince Victor ne produisit un mauvais effet à l'étranger pour l'Italie.

La santé du Tsar

Saint-Petersbourg, 15 janvier.
On assure, dans les cercles politiques, que le tsar est entièrement rétabli et que toutes les traces de l'accident dont il a été récemment victime ont disparu.

Les anarchistes

Francfort, 15 janvier.
Le *Journal de Francfort* annonce que l'instigateur probable de l'attentat commis au moyen de la dynamite à l'hôtel de la police de cette ville a été arrêté à Hambourg.

Cet individu, qui est Saxonn, s'est déclaré anarchiste et a dit qu'il s'était rendu à Francfort exprès pour accomplir l'attentat. On pense qu'il a des complices, que la police recherche encore; mais il prétend n'en pas avoir.

LA REVISION

Paris, 15 janvier.
Le bureau de la Ligue révisionniste adressera demain aux groupes, comités, cercles et citoyens adhérents un manifeste disant que la révision s'impose à bref délai, que c'est la condition de salut pour la République, mais que les Chambres n'ont pas été nommées en vue de la révision et qu'il importe qu'il y ait auparavant des élections spéciales.

La situation commerciale

On lit dans le *Temps*, organe officieux du ministère :
« Nous apprenons que le ministre de l'intérieur a fait procéder à une enquête auprès des syndicats ouvriers sur l'état économique de la capitale. »

« Il en résulte que, sans être absolument brillante, la situation est bien plus favorable que l'année dernière à pareille époque, contrairement à ce qui se dit dans les meetings. »

C'est voir la situation bien en rose, croyons-nous.

LES INCOMPATIBILITES

Le Sénat a nommé aujourd'hui les membres de la commission des incompatibilités parlementaires. Voici leurs noms par ordre de bureau :

Eymard-Duverny, de Reigner, Darroux, Jules Simon, Gilbert-Boucher, Tolain, Chalamey, Griffé, Bérenger.

Tous ces sénateurs sont favorables au principe de la loi, mais la grande majorité n'admet pas le projet que la Chambre a voté.

Les uns sont d'avis qu'il ne faut pas permettre

le cumul de deux fonctions, quand on ne peut les exercer toutes deux.

Les autres demandent que, si un fonctionnaire accepte un mandat de sénateur ou de député, il soit, par le fait, mis en disponibilité de ses fonctions, tant qu'il gardera son mandat politique.

Situation météorologique

La dépression signalée hier en Norvège a gagné le golfe de Livonie où le baromètre a baissé de 11 mm. Une tempête du N règne à Wisby et de la neige tombe en Finlande. Les basses pressions du sud de l'Italie se sont éloignées vers le S-E; mais un mouvement secondaire se forme dans le golfe de Gênes et des mauvais temps de N-O sont à craindre en Provence.

Le baromètre a encore monté sur les Iles-Britanniques, la Bretagne, l'Algérie; il atteint 770 mm à Valentia, 776 mm à Madrid et 772 mm à Alger.

La température reste douce sur l'ouest de l'Europe; elle a baissé de 2° dans l'Est et variera ce matin depuis 12° (Moscou) jusqu'à -1° (Malte).

En France, le temps va rester couvert et brumeux avec un peu de brumes par places.

A Paris, la température reste douce et le temps est au beau.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le CONSEIL MUNICIPAL n'a pas encore pu débiter mardi soir.

Ordinairement, la séance n'est ouverte que quarante ou quarante-cinq minutes après l'heure indiquée par la convocation.

Mais, hier, les conseillers qui se sont présentés à l'Hôtel-de-Ville à huit heures et demie, ont appris que la séance était levée, onze membres seulement ayant répondu à l'appel nominal.

Ces onze membres étaient : MM. L. Allart; Laquement; Willem; Briet; Bourgeois; Godofroy; Desombes; Spiel; Dhaluin; Caudrelier; Bonne.

Le groupe radical-intransigent comptait présentement, à l'ouverture de la séance, une protestation rédigée par M. Emile Moreau et dont voici le texte :

« Les conseillers municipaux soussignés :
« Considérant que le mandat à eux confié, le 9 janvier 1884, par les électeurs de la ville de Roubaix, s'est trouvé terminé le 9 janvier 1884;

« Qu'en procédant aux élections, la loi a porté atteinte au principe supérieur du suffrage universel;

« Que, dans ces conditions, leur devoir serait de ne plus siéger jusqu'à ce que de nouvelles élections aient prononcé sur la confiance qu'ils ont méritée des électeurs;

« Attends, cependant, qu'ils ne peuvent, devant une force supérieure, abandonner les intérêts de leurs mandants, surtout quand, à ce jour, le budget de 1884 n'est pas encore voté, ni même distribué, par suite de la négligence de l'Administration municipale;

« Déclarent protester contre une prolongation de mandat qui n'était pas dans les vœux du corps électoral;

« Et déclinent qu'ils continuent à siéger jusqu'au jour des élections générales.

« Roubaix, séance du 15 janvier 1884. »

M. le Maire n'aurait vraisemblablement pas autorisé une lecture qui n'était pas prévue dans l'ordre du jour de cette séance extraordinaire.

Il est non moins vraisemblable que les signataires de la protestation auraient manifesté leur mécontentement par une sortie générale.

Il était donc écrit que le Conseil municipal ne devait pas siéger hier soir.

L'OTROIE DE ROUBAIX. — Voici le mouvement de l'octroi de Roubaix pendant l'année 1883; après chaque chiffre, se trouve, entre parenthèses, le chiffre correspondant de l'année précédente :

Droits d'inspection et d'abri, 82,457,06 (83,782,86 en 1882). — Pavage public à l'abattoir, 2,930,70 (2,982,65). — Pavage public à la gare du Nord, 1re bascule, 3,745,70 (4,087,60). — Pavage public à la gare du Nord, 2e bascule, 5,535,10 (5,104,90). — Pavage public au Centre, 1,821,90 (2,598,05). — Pavage public au quai de Dunkerque, 1,170,70 (920,20). — Pavage public à la gare du Nord-Est, 642,50 (208,70). — Droit de place, 46,698,75 (51,161,75). — Droit de stationnement, 471,80 (541,40). — Droit d'occupation, 36,30 (70,60). — Location des chaises aux concierges publics, 751,50 (***). — Total : 146,281,41 (151,468,81). Produit brut de l'octroi : 1,587,194,60 (1,649,329,91). — Totalité des recettes faites par l'octroi en 1883 : 1,733,476,01 (1,800,789,72 en 1882).

ON PARLE de la création à Roubaix, d'un Cercle d'enseignement collectiviste.

Cela sera bien joli !

Mais remarquez-vous comme M. Moreau et ses amis sont dépassés ? Avant un an, ils seront traités d'infâmes réactionnaires.

Taxe sur les billards. — La Mairie nous communique cet avis :

« Le Maire de la ville de Roubaix, donne avis que les déclarations concernant les taxes sur les billards publics et privés, sur les cercles, sociétés et lieux de réunion où se paient des cotisations, sont, en ce moment, reçues à la Mairie.

« Il rappelle aux intéressés qu'une disposition de loi du 16 septembre 1871 double les taxes des contribuables dont les déclarations sont inexécutes ou tardives. Les déclarations doivent être faites avant le 31 Janvier 1884.

SUBSCRIPTIONS DIVERSES. — Voici la liste des sommes remises, à la Mairie de Roubaix, pendant les journées des 11, 12, 13, 14 et 15 janvier, pour les familles des victimes de la catastrophe du 5 novembre.

Un anonyme 5,00
Sommes recueillies par le journal *La France du Nord* de Boulogne-sur-Mer, MM. Huguet, maître, 5 fr.; Orion, adjoint, 5 fr.; Haicroyon, adjoint, 5 fr.; Bellet, adjoint, 2 fr.; Jules Petit, conseiller d'arrondissement, 5 fr.; Debucourt, 3 fr.; Huret-Deaulonne, 3 fr.; C. Huret, 3 fr.; Ensemble 31,00

Souscriptions recueillies par le jour-

nal *La France du Nord*, de Lille (2° versement) 280,00

Quête faite pendant le bal de Saint-Eloi organisé par les employés et ouvriers de la maison E. Fourcy et Cie de Corbehem 32,65

Produits antérieurs 35,534,55
Total 35,883,55

A déduire 14 bons de vêtements à 25 francs distribués le 14 courant 350,00

Reste 35,533,55

L'état du jeune homme, qui a été si cruellement mordu, il y a huit jours, par le chien d'un douanier de Watrelro, s'est beaucoup amélioré. Les morsures qui n'avaient pas tout le corps étaient très profondes, parait-il. Il est soigné à l'Hôtel-Dieu de Roubaix.

On croit avoir enfin découvert l'auteur du vol de 125 francs, commis, il y a six jours, dans un estaminet du quai de Dunkerque. Ce serait un jeune homme de Watrelro, que nous nommons demain, si l'enquête établit sa culpabilité.

La victime du vol est un ouvrier teinturier de Beauvais, qui était venu faire la fête à Roubaix, chez des amis, et qui s'était trouvé, par hasard, en compagnie de l'auteur présumé du vol.

LES VIOGONES DE CETTE SEMAINE. — Toujours nombreux les vioignes dans nos rues, les dimanches et lundis. Parmi les arrestations faites, citons celle d'un ouvrier terrassier, un hercule, parait-il, qui s'est avisé de lancer des coups de poings dans les vitres d'un cabaret de la rue Cadeau, et à briser les chaises et les tables. Il a fallu l'intervention de plusieurs agents pour conduire ce terrible pochoard au poste.

TOURCOING

CONCERT DE BIENFAISANCE. — Lundi soir, à eu lieu, dans la salle des mariages, de l'Hôtel-de-ville, le concert de bienfaisance organisé par un comité de jeunes gens au profit des pauvres de la ville.

Les artistes dont le talent avait été pris à contribution pour la circonstance, se sont tous, avec succès, maintenus à la hauteur de leur réputation.

Mons Landonzy nous a fait entendre six compositions, qu'elle a chantées avec un art et une perfection consommés. Le public n'a pas craint de lui imposer une septième; elle s'est exécutée devant des exigences que son mérite seul pouvait faire excuser.

Trois éminents pianistes nous ont ensuite donné la somme totale de ce qu'en peut tirer de charme et d'effet d'un instrument fort par lui-même. Cette exécution de claviers aurait peut-être fatigué le public, si le talent des artistes n'avait été aussi varié que remarquable.

Nous félicitons de tout cœur MM. Rosoor, Koszul et Meyer.

M. Jacobs, l'éminent violoncelliste, a, comme toujours, ravi son public.

M. Larcher dit le monologue dans la perfection; les applaudissements ne lui ont pas manqué; c'était justice.

Enfin MM. Charpentier, baryton, et Pascalini, ténor, ont dignement figuré dans ce foyer d'artistes.

En résumé, séance musicale savante et intéressante.

Si nous jetons maintenant un rapide coup d'œil sur l'auditoire, nous ne pouvons nous dispenser de quelques réflexions, qui sont plutôt des conseils qu'une critique.

Pourquoi, lorsqu'il s'agit de soulager les pauvres, ne demande-t-on pas le concours et l'obole de tous ceux qui peuvent contribuer au succès d'une œuvre de bienfaisance ? La charité n'est pas un monopole, et c'est mal la comprendre que de fermer les mains à ceux qui voudraient les ouvrir.

Cette fête, conçue sur un plan plus large, aurait certainement produit de meilleurs résultats.

Nous félicitons le comité des jeunes gens de son initiative; mais nous espérons, qu'une autre fois, il mettra à profit, non pas un avis personnel, mais la sincère expression d'un vœu public.

X. G.

INCENDIE A NEUVILLE. — Hier matin, vers 6 heures, un incendie s'est déclaré au hameau de la Vieille-Motte, dans une maison appartenant sieur Duthoit Pierre et occupée par le sieur Vienot.

Grâce à la promptitude des secours organisés par M. Dalmey, sous-lieutenant des pompiers, l'incendie a pu être maîtrisé dès sa naissance.

Deux maisons couvertes en chaume, distante de cinq mètres seulement du foyer de l'incendie, ont été complètement préservées.

La maison dans laquelle le feu a pris naissance même pas été complètement détruite.

Tous les pompiers ont fait leur devoir; mais on nous signale tout particulièrement le sous-lieutenant Dalmey, le caporal Beulique et le pompier Julien Carlos.

Avant l'arrivée des pompiers, M. Cau-Carrette, adjoint, avait déjà organisé les secours.

Les pertes sont peu importantes.

Il y a assurance à la compagnie le Nord, pour une somme de 24.000 francs.

LILLE

M. LAQUERRE A LILLE. — M. Laquerre, le défenseur de Cyvoct, de Louise Michel et du prince Krapotkine, viendra plaider, samedi prochain, devant le tribunal civil de Lille, une affaire d'accident, intentée à MM. Cliequennois frères, fabricants de voitures, à Moulins-Lille, par un de leurs ouvriers. Me Baquin répondra au jeune député d'Art.

L'ANNIVERSAIRE DU 21 JANVIER. — Une messe sera célébrée le lundi 21 janvier, à onze heures, dans la basilique de Notre-Dame de la Treille et Saint-Pierre, jour anniversaire de la mort du Roi Louis XVI.

On lit dans la *Vraie France* :
« Nous avons dit avoir, entre les mains, le premier fascicule d'un roman immoral au premier chef, le *Testament du pendu*, et qui a été donné en récompense dans l'une des écoles primaires de Lille.

Le *Progress du Nord* dit à ce sujet :
« Quel est l'instituteur qui a fait cela ? Que la *Vraie France* le nomme ! Nous le mettons au défi de citer un nom et d'appuyer son affirmation de preuves. »

« Si le *Progress* est, dans la circonstance, le porte-voix de la mairie ou de l'inspection académique, c'est que l'autorité compétente ne sait même pas ce qui se passe dans les écoles. S'il parle seulement

en son nom personnel, il nous permettra de ne pas nous départir de la réserve dans laquelle nous avons cru devoir nous maintenir, pour des motifs dont nous n'avons pas à lui rendre compte. Dans l'un et l'autre cas, nous n'avons qu'une chose à faire : maintenir notre affirmation. »

LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE tiendra sa séance publique annuelle le dimanche 30 janvier, à deux heures, au siège de la Société.

La distribution des prix et récompenses, décernés par la Société, sera précédée d'une conférence de M. Albert Seriaux, ingénieur des ponts et chaussées, sous-chef de l'exploitation au chemin de fer du Nord. Cette conférence aura pour sujet : *Les chemins de fer*.

L'association des propriétaires d'appareils à vapeur, sous le patronage de la Société Industrielle, décernera, dans cette même séance, les prix et récompenses pour le concours des chemins de fer.

TENTATIVE DE VOL. — Une tentative de vol a eu lieu lundi, dans la nuit, entre 2 et 4 heures, rue de Roubaix, 47. Un locataire réveillé par le bruit, ouvrit sa fenêtre et aperçut deux individus prenant la fuite.

Le matin, M. Charles, voulant ouvrir son établissement, constata que sa serrure avait été forcée; il dut sortir par le couloir. Ce ne fut qu'à grand-peine qu'il put ouvrir sa porte.

M. le commissaire du 3e arrondissement a commencé l'enquête.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*,

J'ai été fort surpris, mercredi dernier, au matin, à six heures et demie, passant devant l'école en construction de la rue des Arts, de voir un fait inouï et sans précédent, exécuté par M. Richez, architecte des bâtiments communaux.

M. Richez se trouvait sur les lieux, en train de commander à six hommes de peine, qu'il avait requis pour démonter l'échafaudage servant à faire les ravalements et appartenant à l'entrepreneur de pierres blanches sous-traitant de M. André Derville, entrepreneur desdits travaux.

Il allaient à leur joie dans leur œuvre de destruction, sous le regard rigide de celui qui les commandait; en passant, si malheureusement je ne me garantis pas assez vite, je me trouvais coiffé d'une planche que l'on venait de jeter du haut des échafaudages (comme l'on faisait avec toutes) sans que l'on crût gare dessous ou qu'on mit un garçon pour faire aller les passagers au large.

Voyant ceci, je me renseignai du motif de cette perturbation hors d'heure et l'on m'apprit que, pour avoir déplaçé à Monsieur Richez, il était passé par l'idée de ce qui, sans aucune forme de sa part, et sans autorité autre que la sienne, de faire démolir l'échafaudage en question, faisant bien plus fort que dans une expulsion locale, où l'huissier doit être accompagné d'un commissaire de police et d'agents, pour avoir le droit, après jugement, de mettre les meubles du délinquant sur la rue.

Monsieur Richez, l'homme autoritaire, étant tout à la fois, défend les travaux au patron et ses tailleurs de pierres, après la destruction des échafaudages, en barricadant l'entrée des travaux et l'on colle sur la porte des affiches où il est imprimé défense d'entrer sans permission, s'empare du matériel pour plusieurs sapsis brisés, le fait jeter dans la cour de ladite construction et par ce fait, se permet de s'acquiescer ce qui ne lui appartient pas.

Je suis très-surpris que Monsieur Richez, si prompt pour quérir agents, commissaire de quartier et commissaire central, pour chercher à faire expulser sans motif un entrepreneur sous-traitant, qu'il a bien voulu reconnaître sur lesdits travaux jusqu'au jour de l'échafaudage relaté ci-dessus, se permette, non-seulement de faire démolir un échafaudage sans aucun droit, mais encore tient sous garde le dit matériel.

Avec espoir, Monsieur, de bien vouloir accéder à ma demande.

Aggréz, avec mes remerciements, mes salutations empressées.

Un de vos lecteurs assidus.

NORD

CAMBRAI. — La plupart des journaux de la région ont reproduit la nouvelle du drame de Cambrai donnée par le *Petit Nord*, généralement en le dénaturant et en le faisant leur. Cette nouvelle a même été servie déjà par une partie de la presse parisienne à ses lecteurs. Dans cette presse, le *Petit Journal* mérite une mention spéciale.

Notre correspondant de Cambrai, écrit-il, nous transmet la dépêche suivante (suit le récit du *Petit Nord*).

S'il est *Petit Journal*, qui se flatte d'avoir quelques centaines de milliers d'abonnés, les renseignements sont avec une pareille démolition, et si les abonnés sont contents, nous complimentons sincèrement notre confrère parisien.

Nous nous demandons toutefois quel peut bien être le correspondant cambrien qui le renseigne avec tant de précision.

BAVAL. — On lit dans le *Patriote d'Avranches* :
« On parle dans le canton de Baval du détournement d'une jeune fille de dix-huit ans par un homme de quarante ans, employé d'une maison de banque et courtier en vins, lequel aurait conduit en Belgique et installé, dit-on, à Mons. »

DUNKERQUE. — Les transports pour le Tonkin à Dunkerque. — Nous apprenons que l'Etat vient de noier en Angleterre sept grands steamers de 2 à 3,000 tonnes à des conditions avantageuses. L'*Ashbrooke*, l'*Oakfield*, le *Standard*, le *Rorburg* et le *Citrus*, sont affectés pour aller de Dunkerque au pays de Galles, en touchant à un port de la Méditerranée, à Saigon, au taux de 43 fr. 75 par tonneau. Deux autres steamers anglais, le *Brecoo* et la *Mascotte*, ont été également noyés par le gouvernement pour aller de Marseille à Saigon au même taux, croyons-nous.

La plupart de ces navires anglais sont des *ship-troop*, c'est-à-dire qu'ils ont servi, lors de la dernière expédition en Egypte, au transport des troupes britanniques. Leur installation pour ce service ne laisse rien à désirer, car on sait quels soins et quelle sollicitude exige le gouvernement de la reine pour le bien-être de ses soldats. Nos troupiers se trouveront donc dans de bonnes con-

ditions, et on ne saurait trop féliciter le gouvernement d'avoir profité des avantages qu'offraient ces *ship-troop*. Ce n'est pas le tout d'avoir de grands navires, l'essentiel, pour la santé des hommes, c'est qu'ils soient bien installés et non entassés pêle-mêle comme on l'avait fait lors de la guerre de Chine et de la guerre d'Orient.

En France, le gouvernement avait affecté, jusqu'à ce jour, pour l'envoi de troupes au Tonkin, les steamers *Ville-de-Metz* (de 2,310 tonnes), à raison de 200,000 fr., soit 86 fr. par tonneau, pour l'aller seulement; le *Cholon* (de 3,053 tonnes), à raison de 175,000 fr. par mois; le *Comorin* (de 3,566 tonnes), à 175,000 fr. par mois; le *Poitou* (de 1,926 tonnes), pour 255,000 fr., et enfin le *Saint-Germain* (de 3,519 tonnes), le *Savoie* (de 3,574 tonnes) et le *Volga* (de 1,513 tonnes) à des taux restés inconnus.

MARVILLE. — Un triste accident. — Lundi soir vers 10 heures 15, on apprenait que deux demoiselles d'une honorable famille de cette localité, accompagnant leur cousin, qui était venu prendre part à une réunion de famille avaient été précipitées avec cheval, voiture et conducteur dans le canal de la Lys, près l'estaminet de M. Jules Mallet-Hogez.

Tous les efforts des voisins, accourus en toute hâte, les secours de la science, apportés par MM. les docteurs Binart et Rousseau et par M. Blond, restèrent impuissants à rappeler à la vie les demoiselles Pauline et Laure Bouvel. — Leur cousin, retiré vivante, ainsi que le conducteur, sont, heureusement, hors de danger. La douleur des parents est navrante et elle est partagée par tous leurs concitoyens.

BLANC-MISERON. — Tentative d'évasion. — Dimanche soir, la gendarmerie de Blanc-Miseron, enfermés dans la chambre de sûreté de la caserne un individu originaire d'Italie, Domenico Zola, marchand de marrons à Valenciennes, qui avait été arrêté pour fraude par les agents de la douane.

En entrant, lundi matin, dans la chambre en question, on trouva dans un mur un tron d'environ 60 centimètres carrés sur 10 centimètres de profondeur, pratiqué pendant la nuit par Zola. Celui-ci a avoué qu'il avait agi ainsi dans l'espoir de trouver un moyen de s'échapper.

VALENCIENNES. — Un drange accident. — On ne saurait trop se défier des balles comme desobus ramassés sur les champs de bataille. Un sieur Henri Dinart, agent de police en retraite, demeurant rue de Beaumont, 25, à Valenciennes, vient d'en faire la triste expérience. Il imagina d'attacher au poids de sa pendule, qui lui paraissait faible, une balle que son fils avait trouvée pendant la guerre, et voulut la percer à cet effet avec un éton. Il s'est trouvé que cette balle était un projectile explosible; elle a éclaté entre les mains de M. Dinart et lui a enlevé les extrémités du pouce, de l'index et du médius de la main gauche.

PAS-DE-CALAIS

LA CATASTROPHE DE FERFAY. — M. le ministre de l'intérieur vient d'envoyer 1,000 francs pour les victimes et les familles des victimes de l'explosion.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Arras vient d'adresser la lettre suivante à M. le doyen de Norrent-Fontes :

« Arras, le 14 janvier 1884.
Monsieur le Doyen,

J'apprends tardivement la lamentable catastrophe arrivée aux mines de Ferfay, dans votre doyenné. Elle a fait vingt-trois victimes, dont deux mineurs sont morts, et les sept autres, plus ou moins grièvement blessés.

Mon cœur est navré.

Ces soldats de l'industrie ont été atteints au champ du travail, affrontant le danger, entraînant courageusement des épreuves dont la France a le principal bénéfice, et sans lesquelles les mines seraient arrêtées et nos foyers éteints.

Parmi les morts, on compte des pères et des soutiens de famille, des jeunes gens pleins d'avenir.

Il en faudrait moins pour exciter nos sentiments de douleur, et émeuvr profondément notre cœur d'évêque.